

Réunion du 30 novembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents :

M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Serge OEHLER, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL. membres.

Procuration(s) :

Mme Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON

Excusé(s) :

Absent(s) :

Ne prennent pas part au vote :

Rapporteur :

M. Etienne BURGER

CD/2020/072

A460_2020_11_18_072

040 - Ressources humaines

**Réévaluation du montant de participation pour les agents
adhérant à la convention de participation mutualisée
référéncée par le centre de gestion du Bas-Rhin pour le
risque Prévoyance**

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin :

- Décide de continuer à accorder sa participation financière aux fonctionnaires, et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque PREVOYANCE.

Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée par le Centre de gestion du Bas-Rhin pour son caractère solidaire et responsable.

Le montant unitaire de participation par agent est porté à 30 € mensuel à compter du 31 décembre 2020, dans la limite du montant de la cotisation effectivement dû.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 46

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	46
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201130-
lmc1142789-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 09/12/20